

DEPOT DE CAPITAL S.A.S.

CERTIFICAT

La BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, représentée par Séverine BOISSEUILH agissant en qualité de Directeur de l'Agence.

VU la liste des actionnaires ⁽¹⁾ de la Société par Actions Simplifiée en formation dénommée SAS 091 au capital de : 3000,00 € dont le Siège Social sera établi à 42, Rue Jean Pierre Timbaud 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

CERTIFIE qu'il a été déposé à l'Agence de LECOURBE, au compte spécial bloqué numéro: 24481038732, la somme de : 3000,00 € représentant ⁽²⁾ :

- l'intégralité du capital social souscrit en numéraire.
ou
 la partie libérée du capital social souscrit en numéraire.

FAIT EN QUATRE EXEMPLAIRES ⁽³⁾

A Paris, le 05 octobre 2023

le Directeur de L'Agence

Séverine BOISSEUILH

 **BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS**
Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier, et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédit. 552 002 313 RCS PARIS
80, boulevard Auguste Blanqui - 75204 PARIS Cedex 13

⁽¹⁾ L'Agence doit conserver une copie certifiée conforme de la liste des actionnaires comportant leur nom, prénom usuel et domicile, avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux,

⁽²⁾ Cocher la case concernée

⁽³⁾ 1 exemplaire pour le Client, 2 exemplaires pour le Tribunal de Commerce, 1 exemplaire pour l'Agence.

091 holding

Société par Actions Simplifiée
au capital de 3 000 Euros
Siège Social : 42 Rue Jean Pierre Timbaud 92130 Issy Les Moulineaux
En cours de formation

LISTE DES SOUSCRIPTEURS ET ETAT DES VERSEMENTS

Capital : 3 000 Euros

Nom, prénom, adresse domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Versements effectués
M. DJALINOUSSE Alexandre Thomas 30 Rue De Meudon 92130 Issy les Moulineaux	2850	2850 €	2850 Euros
Mme DJALINOUSSE Maedeh 30 Rue De Meudon 92130 Issy les Moulineaux	150	150 Euros	150 Euros
Nombre d'actions souscrites en numéraire Montant des souscriptions Montant des versements effectués	3000	3 000 Euros	3 000 Euros

- La présente liste constatant la souscription de 3000 actions de la société, soit la somme totale de 3 000 Euros ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, soit euros, est certifiée exacte et sincère par M. DJALINOUSSE Alexandre fondateur.

Fait à Issy les Moulineaux
L'an deux mille vingt trois
Et le 25 septembre

